



Révision de la Norme biologique canadienne

Tous les producteurs et les transformateurs sont invités à commenter les modifications proposées avant le 22 septembre 2014

Devrait-on mieux assouplir les exigences relatives à la production parallèle lors de la période de conversion vers la production biologique?

Le secteur devrait-il accepter que des microorganismes cultivés depuis des substrats génétiquement modifiés soient admissibles en production biologique lorsqu'aucun autre produit n'est disponible sur le marché?

Doit-on modifier la zone tampon requise pour la production de miel biologique?

La Norme biologique canadienne est le document qui régit l'industrie biologique canadienne; elle est en cours de révision et plusieurs modifications sont suggérées afin de la moderniser et la clarifier. Depuis septembre 2013, de nombreux groupes de travail se sont penchés sur les modifications souhaitables au libellé et aux pratiques admises en production biologique et un examen public est en cours, du 22 août au 22 septembre 2014, afin de recueillir les commentaires des opérateurs et du public.

Pour consulter l'ensemble des propositions de modifications, cliquez sur les liens suivants :

Principes généraux et normes de gestion

- [Une version révisée avec suivi des modifications](#)
- [Une version sans suivi de modifications](#)

Listes des substances permises

- [Une version révisée avec suivi des modifications](#)
- [Une version sans suivi de modifications](#)

Voici quelques-unes des modifications proposées :

- L'ajout de nouvelles unités de production à une exploitation biologique existante est simplifié (art. 5.1.2);
- La production parallèle en période de conversion est réévaluée; la production d'une même culture sous régie conventionnelle et biologique est admise sous certaines conditions, dont l'interdiction que la culture conventionnelle en production parallèle ne soit pas génétiquement modifiée; se référer à l'article révisé 5.1.3.

- En production animale, l'alimentation des jeunes mammifères est davantage encadrée (art. 6.4.3.a).
- Les pratiques définies dans le *Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme* sont mises en références dans plusieurs articles de la norme;
- Il est suggéré d'accorder une dérogation pour les fermes laitières dont la mise en conformité aux conditions de logement définies par la norme requiert des transformations majeures (nouvelle construction) (art. 6.8.9.1)
- Les exigences minimales visant les espaces intérieurs et extérieurs pour les bovins sont redéfinies (art. 6.8.8)
- Les conditions d'élevage pour la volaille incluent les systèmes multiniveaux et les unités mobiles (art. 6.8.11.10, 6.8.11.11);
- La production de lapins biologique est détaillée (art.6.8.12)
- La zone tampon en production de miel est révisée (art. 7.1.9)
- La section relative à la production de champignons est réorganisée (section 7.3)
- Les sections 8 et 9 sont réécrites.
- La table 4.2 des Listes des substances permises est réorganisée;
- Les annotations relatives à certaines substances sont révisées dans les diverses tables des LSP;

... et bien d'autres modifications que vous pourrez commenter en consultant les documents mis en ligne.

La FBC a publié des reportages sur l'ensemble des révisions proposées par le Comité technique sur l'agriculture biologique lors des rencontres de [décembre 2013](#) et [avril 2014](#). Le site de la FBC inclut également une section complète dédiée aux travaux de révision en cours. N'hésitez pas à consulter cette documentation : la Norme biologique canadienne s'applique directement au travail des opérateurs canadiens et régit l'ensemble de la production.

Pour soumettre un commentaire

Pour tout commentaire relatif aux amendements proposés aux normes CAN/CGSB-32.310 Principes généraux et norme de gestion et CAN/CGSB-32.311 Listes des substances permises, veuillez utiliser le formulaire suivant : [**32-20 Comment Form - formulaire pour commentaire**](#)

Une annonce ensoleillée de la Grappe scientifique biologique II avec le Ministre canadien de l'agriculture, Gerry Ritz



Le Ministre Ritz et Tim Livingstone, prêts à labourer un champ biologique

Le 12 août dernier, le soleil était radieux, l'amphithéâtre extérieur accueillant: le Président de l'Université Dalhousie, Richard Florizone, le doyen de la Faculté d'agriculture, David Gray, le député fédéral Scott Armstrong, le Ministre Gerry Ritz, Tim Livingstone, le représentant du N.-B. au sein de la Fédération biologique du Canada (FBC) et Andrew Hammermeister, directeur du Centre d'agriculture biologique du Canada (CABC), ont tous livré un discours enthousiaste au sujet du soutien qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) octroie au secteur biologique par le biais de la Grappe scientifique biologique II (GSBII) : un investissement de 8 millions \$, complété par un financement de 2,7 millions \$ par 65 partenaires de l'industrie, pour financer 37 activités de recherche liées

à la production et transformation de produits biologiques.

Lors de cette annonce qui a eu lieu sur le campus agricole de l'Université Dalhousie à Truro, en Nouvelle-Écosse, Tim Livingstone, le représentant du Nouveau-Brunswick au conseil de la FBC, a livré un message personnel:

“En tant que jeune et nouvel agriculteur, je crois que la production biologique n'est pas seulement un marché à créneaux, mais une option viable pour le futur. Elle permet aux familles comme la mienne de démarrer à petite échelle tout en bénéficiant d'un revenu raisonnable avec une infrastructure relative simple. Je me suis aussi tourné vers l'agriculture biologique en tant que biologiste du sol et en considérant que tout bouge dans notre environnement. L'eau qui provient de nos fermes s'écoule vers les lacs, les rivières et les océans. L'agriculture biologique aborde ces aspects d'une manière très responsable et holistique. »



David Gray (doyen, Faculté d'agriculture), Richard Florizone (Président de Dalhousie), Tim Livingstone (représentant du N.-B. à la FBC), Scott Armstrong (député de Cumberland-Colchester), Nicole Boudreau (coordonnatrice de la FBC), Gerry Ritz (Ministre fédéral de l'agriculture), Andrew Hammermeister (Directeur du CABC), Margaret Savard (gestionnaire, CABC), Joanna Mackenzie (coordonnatrice du site Web, CABC).



Andrew Hammermeister, Tim Livingstone, Chris Cutler et Derek Lynch (chercheurs).

La GSBII met l'accent sur l'innovation: les activités de recherche viseront l'amélioration génétique pour des cultivars plus performants, des systèmes de labour réduit sous régime biologique, l'utilisation d'amendements du sol pour améliorer la santé des végétaux, le développement de nouveaux produits et pratiques de gestion pour lutter contre les organismes nuisibles tant au champ que dans les entrepôts, les avancées technologiques en production en serre et sous tunnels, une gestion visant l'optimisation de la valeur nutritive des cultures, l'utilisation de techniques avancées en transformation pour développer des produits à valeur ajoutée tels que les nutraceutiques, l'amélioration des méthodes de conservation des

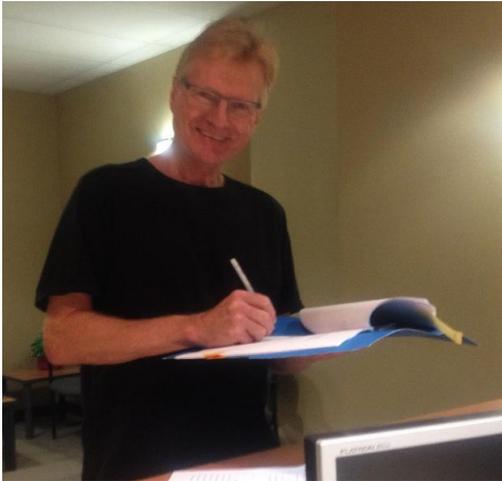
viandes et l'utilisation des sous-produits des déchets pour stimuler la productivité.

“Cette annonce est l’aboutissement de plus de deux années de travail pendant lesquelles nous avons identifié les priorités en recherche, sélectionné les projets les plus pertinents pour l’industrie et procédé à l’étape de la révision par les pairs. Nous voulions nous assurer que la recherche ait un impact sur l’industrie et l’industrie a participé à toutes les étapes de notre processus » a déclaré Andrew Hammermeister.

Une information complète sur les 37 activités de recherche et les 65 partenaires de l’industrie de la GSBII est affichée sur [le site Web du CABC](#).

Annonce sur le site Web de l’université Dalhousie : [cliquez ici](#). (en anglais seulement)

Communiqué d’Agriculture et Agroalimentaire Canada : [cliquez ici](#)



De la Grappe scientifique biologique I à la Grappe scientifique biologique II Dr Martin Entz poursuit ses recherches sur le site Glenlea

La nature continue d’inspirer le [Dr Martin Entz](#), de l’Université du Manitoba, qui a signé plusieurs ententes de recherche dans le cadre de la Grappe scientifique biologique II (photo à gauche).

Entz est le leader de deux activités de recherche et il participe à deux autres activités. En tant que leader:

- **Approches participatives en sélection des végétaux et production de semences pour la production des cultures biologiques canadiennes**
Le principal objectif de [ce projet](#): soutenir le développement des variétés de cultures biologiques en impliquant directement les agriculteurs dans le processus d’amélioration génétique
Partenaire de l’industrie: [USC Canada](#)
- **Renforcement du rendement et de la séquestration du C dans les systèmes agricoles biologiques des Prairies : le rôle des déjections animales compostées dans les études à long terme**
[Cette recherche](#) cherchera à comprendre comment des sols appauvris sous régie biologique peuvent être rétablis.
Partenaire de l’industrie: [Western Grains Research Foundation](#)

En tant que chercheur participant:

Amélioration génétique de l’avoine biologique

[Cette activité](#) vise à développer des cultivars d’avoine qui performeront mieux sous régie biologique que les cultivars conventionnellement sélectionnés génétiquement déjà disponibles. [Jennifer Mitchell Fetch](#) est le leader de cette activité.

Partenaires de l’industrie: [Clif Bar and Company](#) et [Grain Millers Canada Corp.](#)

Optimisation de l’engrais vert et gestion de la fertilité pour la production de céréales biologiques

L’objectif général de [cette recherche](#) est d’améliorer les stratégies agronomiques en gestion des engrais verts et gestion du sol et de la fertilité pour la production de grains dans l’est et l’ouest du Canada. Le leader est [Derek Lynch](#).

Partenaires de l’industrie: [Acti-Sol Inc](#), [Homestead Organics Ltd](#), [Organic Valley](#)

[Cliquez ici](#) pour consulter la liste complète des chercheurs.



Le répertoire national des intrants approuvés
pour l'utilisation dans l'agriculture biologique.

Le répertoire canadien des intrants admis en
production biologique prend de l'expansion

PACS et ACORN ajoutent leurs
listes d'intrants respectives à
Intransbio.ca

Au printemps 2014, l'Atlantic Canadian Organic Regional Network et la Pacific Agricultural Certification Society (PACS) ont opté pour Intransbio.ca comme répertoire principal des intrants, en remplacement de leurs propres listes d'intrants. Un membre du personnel d'ACORN déclare que ...«*Soutenir cet outil national est tout à fait logique. Disposer d'un répertoire unifié des intrants approuvés en production biologique permet de gagner un temps précieux et assure que les informations soient mises à jour et demeurent pertinentes aux besoins des utilisateurs.* »

Pour sa part, le Comité de certification de PACS affirme : « *Nous recevons beaucoup de demandes de renseignements de la part des fabricants qui souhaitent inscrire leurs produits et nous les référons tous à Intransbio.ca depuis longtemps. Nous aimons le site Web et le trouvons facile à utiliser* ». Tous les produits répertoriés dans Intransbio.ca sont soit approuvés, soit jugés conformes à la Norme biologique canadienne par un organisme de certification biologique ou par l'Organic Materials Review Institute (OMRI).

Le répertoire est bien plus qu'une liste de produits, il est un outil éducatif. En entrant le nom d'un problème dans la barre de recherche, les producteurs biologiques et les jardiniers peuvent trouver des solutions à un large éventail de problèmes en production biologique. Avec plus de 700 produits répertoriés, incluant les amendements du sol, les produits de lutte antiparasitaire ainsi que les nettoyeurs et désinfectants, les visiteurs du site disposent d'un grand choix de produits. Afin de rationaliser davantage leur recherche, ils peuvent entrer leur code postal pour trouver les fournisseurs les plus près.

«*Les producteurs apprécient grandement ce service, ce qui n'est pas surprenant, car nous savions que sous le système réglementaire du Québec en production biologique, la liste des marques de commerce des intrants admissibles demeure le document le plus largement consulté. Les nouveaux producteurs, en particulier, ont besoin de savoir quels produits ils peuvent utiliser et ils peuvent aller directement à ce site Web convivial pour rechercher des intrants.*» Ted Zettel, président de la Fédération biologique du Canada

Peppersoft Inc. est une société de génie logiciel qui offre un soutien technologique au secteur biologique. Elle aide les agriculteurs et transformateurs de produits biologiques, les distributeurs, les détaillants et les organisations de l'industrie à relever les défis liés au développement des affaires en recourant à des solutions logicielles innovatrices. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Andrea Munk, au 1-855-646-7887 ou andrea@organicinputs.ca.



info@organicfederation.ca www.federationbiologique.ca